

1201. h. 3
4

MÉMOIRES
SUR
LA VIE ET LE CARACTERE
DE
MME. LA DUCHESSE DE POLIGNAC.
AVEC
DES ANECDOTES INTÉRESSANTES
SUR
LA RÉVOLUTION FRANÇOISE,
ET SUR
LA PERSONNE
DE
MARIE-ANTOINETTE,
REINE DE FRANCE.

PAR LA COMTESSE DIANE DE POLIGNAC.

R

En Londres.

Chez J. DEBRETT, Piccadilly, vis-à-vis Burlington-House.

1796.

187
MÉMOIRES

DE

LA VERTU ET LE CARACTÈRE

DE

Mme LA DUCHESSE DE POLIGNAC.

PAR

DES ANNOTATIONS INTERESSANTES

DE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ET SUR

LA PERSONNE

DE

MARIE-ANTOINETTE

REINE DE FRANCE.

PAR LA COMTESSE D'ARLE DE BOUILLON.

COPIÉ

chez J. B. BAILLIEU, Libraire, Palais National, ci-devant des Arts.

1790.

19

MÉMOIRES

SUR

LA VIE ET LE CARACTERE

DE

MME. LA DUCHESSE DE POLIGNAC.



3 DE60

(ii)

INTRODUCTION.



IT would be unnecessary to prefix a single word to the Production now offered to the Public, if it were not indispensable in the first instance to obviate every possible doubt, which may arise respecting its authenticity.

The

The Manuscript was transmitted only a few weeks ago, from the Continent, to a Lady of Distinction in this Metropolis, by the Author herself, the Countess *Diana de Polignac*, Sister to the Duke of that Name. It was accompanied with a request, that it might be printed, and given to the World. Not the slightest liberty or alteration of any kind has been taken with the Manuscript. Though so recently sent over to this Country, it appears from some passages or expressions in it, to have been written before the death of the young King LOUIS THE SEVENTEENTH, and even
previous

previous to the execution of Madame
ELIZABETH, Sister to LOUIS THE
SIXTEENTH.

Those who, misled by the Title,
expect in the following Sheets, to find
a series of Anecdotes defamatory and
dishonouring to the late Queen of
France, will unquestionably be disap-
pointed. But, such as wish to see
the portrait of that Princess drawn
with equal delicacy, truth, and sim-
plicity, will here find ample subject for
reflexion. They will see the origin and
progress of that affectionate friendship,
which subsisted during fifteen years
between

between MARIE-ANTOINETTE and the Duchess *de Polignac*. Her political influence over the Queen expired, it is true, in 1787; but neither absence nor adversity could diminish their mutual attachment, which was only dissolved by death. In the extracts from the Queen's letters to her friend, they will follow all the movements of her heart, and will be penetrated with respect at her firmness, constancy, and magnanimity, under circumstances the most calculated to depress and to unnerve the human mind. They will see developed many of the latent causes, which produced the fall of the

HOUSE

HOUSE OF BOURBON; and peculiarly that fatal spirit of concession in LOUIS THE SIXTEENTH, which levelled all the barriers placed about the Throne, and by rapid gradations conducted him from the elevation and splendor of Versailles, to the scaffold.

The curiosity, natural to the human mind, which makes us wish to penetrate the private apartments of Princes, and to regard them when divested of the veil which conceals them from general inspection, is here, in some measure, gratified. It is rare that materials so authentic, are furnished to the Historian; and the Writer, who at some
b future

future time may attempt to compose the History of the Period immediately preceding the French Revolution, will not omit to avail himself of a piece at once so interesting and so entitled to credit, as the present Narrative. The rank of its Author, her near connexion with the Duke and Duchess *de Polignac*, and the unreserved communication of sentiments which subsisted between them, enabled her to see and to disclose many circumstances, the knowledge of which we would vainly attempt to attain through any other channel.

The

The Revolution of 1789, and its consequences, form unquestionably the most awful and stupendous subject of contemplation, to which the human mind can be directed. A Revolution which has converted the most flourishing, as well as the most ancient of the European Monarchies, into a vast burying ground; which has transformed Paris, once the seat of Luxury, Taste, and Literature, into a Charnel House; and which, after convulsing every State of Europe, has spread devastation and destruction under a thousand forms, to the most remote extremities of the Globe! No production

which tends to elucidate the causes of this moral and political Volcano, can be regarded or perused with indifference; and though the Author has chosen to be silent on the atrocious machinations of the Duke of *Orleans*, or only to name him indirectly, she has not observed the same reserve respecting the principles of *Necker*, or the conduct of *la Fayette*.

It may perhaps be objected that the picture of MARIE-ANTOINETTE is drawn in the most favorable colours, and that she is seen through a partial medium. For this defect, if such it
be

be esteemed, no apology is attempted. That the errors of the French Queen, exaggerated by calumny, were made eminently subservient towards irritating the public mind, is unquestionable: That they operated against her to the last moments of her life, with almost undiminished force, cannot be denied. But, such has been the lot of unfortunate Princes in every age. Death has redeemed her character, and posterity, while they commiserate her unparalleled sufferings, will not refuse to do justice to the elevation of her mind, and to the benignity of her disposition.

If

If it should be thought that the present Work, when given to the People of England, would have been better received in English, the only answer must be found in perusing the Narrative itself. The exclamations of sorrow, and the apostrophes of distress, however touching in themselves, will not bear the shackles of translation. The very nature and genius of the subject matter required that it should be left in its natural form, and in its original language. By attempting to transfuse them, all their delicacy and freshness would evaporate. Fortunately, the universality of the French
Language

Language renders any such attempt almost unnecessary in this Country, while it facilitates its reception and guarantees its favorable transmission through all the other countries of Europe.

London, 1st January, 1796.



(111)

... of the ...
... in the ...
... of the ...
... of the ...

...

(2)

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

A

LA DUCHESSE DE POLIGNAC.

O mon aimable Sœur!

MA tendre amie, victime infortunée
des tyrans cruels qui gouvernent la France, tu
n'es donc plus! La mort vient de terminer tes
malheurs, & d'augmenter le poids immense des
nôtres; si du Ciel, où sans doute tes vertus t'ont
placée, tu peux jeter quelques regards sur cette
malheureuse terre, lis dans nos cœurs, vois nos
regrets; ils ont pris l'empreinte de ton ame; tu
nous as légué ce calme qui régnoit sur tes traits,
dans ton esprit, & dans ton cœur. Aucun cri, au-
cun transport n'accompagne notre douleur aussi
vive que profonde; elle est douce comme toi.
Recueillir tes pensées, nous les répéter, nous en-

B

tourer

tourer de tout ce qui t'appartenoit, nous rappeler tes goûts, pour les adopter, nous redire sans cesse: *elle eut fait, elle eut dit telle chose*; voilà les occupations de ton respectable époux, de tes aimables enfans, de tes bons & tendres amis. Illusion chere & funeste! Je crois encore écrire à mon aimable amie; la douce habitude de ne rien faire depuis vingt-cinq ans, sans la consulter, m'entraîne encore après sa mort, à lui demander la permission d'honorer sa mémoire, en faisant mieux connoître & ses vertus & ses malheurs.



MÉMOIRES

SUR

LA VIE

DE

LA DUCHESSE DE POLIGNAC.

GABRIELLE-YOLLANDE-MARTINE DE PALASTRON rassembloit en elle ce qui se trouve rarement réuni, la grace & la beauté. Des yeux bleus, remplis d'expression; un front élevé; un nez un peu en l'air, sans être retroussé; une bouche charmante; de jolies dents, petites, blanches & parfaitement rangées, formoient son agréable visage. Son regard avoit quelque chose de céleste; son sourire étoit rempli de graces; la

B 2

douceur

douceur & la modestie étoient répandues sur tous ses traits; de très-beaux cheveux bruns ornoient cette figure tout-à-la-fois belle & jolie. Des épaules abattues, un cou bien détaché, lui donnoient une grace extrême, & la faisoient paroître plus grande qu'elle n'étoit.

Telle que je la peins, & ce portrait est fort au-dessous de l'original, elle épousa le 7 Juillet 1767, à dix-sept ans, le Comte *Jules de Polignac*: il ne me permettroit pas de parler de lui, & je me tais.

Jusqu'à vingt-cinq ans, la Comtesse *Jules* vécut au milieu de sa famille, & de celle de son mari, chérie des deux également. Dans l'âge où la plupart des femmes ne savent pas s'il existe d'autres jouissances que celles de la parure & des plaisirs, son jugement juste, son ame sensible, lui avoient découvert la source du vrai bonheur, de celui qui survit à la jeunesse, à la beauté. Ses occupations les plus douces étoient de remplir les devoirs de femme, de mère, & d'amie, & personne plus qu'elle n'a éprouvé le sentiment de la reconnaissance. Elle en devoit beaucoup à la Comtesse

tesse d'*Andlau* sa tante, qui lui avoit servi de mère & l'avoit élevée avec soin dès sa plus tendre enfance; elle n'a cessé de lui rendre ceux d'une tendresse & d'un respect vraiment filials : elle n'a négligé aucune occasion de lui être utile, & s'est trouvée assez heureuse pour y parvenir.

Les huit premières années de son mariage se passèrent donc à-peu-près dans la retraite, & n'eurent de remarquable que l'union intime qui régnoit dans son intérieur; elle & son mari paroisoient peu à la Cour : des circonstances fort simples les y attirèrent à la mort de *Louis XV.*

A cette époque, la sœur du Comte *Jules* obtint une place dans la maison de Madame la Comtesse d'*Artois*. Le jeune ménage venoit souvent avec elle à Versailles, passer une partie du tems qu'elle étoit obligée d'y rester; ces voyages ayant fait connoître de la Reine la jeune Comtesse, sa figure aimable, son maintien modeste donnèrent à Sa Majesté le désir de l'attirer auprès d'elle. La Reine aimoit la musique, elle sût que la Comtesse *Jules* avoit une voix charmante, elle l'appella à

ses

ses concerts, l'admit dans tous les quadrilles qu'elle vouloit danser, enfin chercha tous les moyens de la rapprocher d'elle.

La jeune Comtesse, sans se refuser aux bontés d'une Reine charmante, y répondoit avec respect, mais sans empressement. On fut étonné de cette conduite sage & réservée; car, bien souvent à la Cour on abuse des bontés des souverains: on prend leurs manières obligeantes pour des marques certaines d'une préférence, ou d'une amitié particulière. On se presse pour les obtenir; on les force même quelquefois à vous accorder l'extérieur d'un sentiment, qu'ils sont loin d'éprouver. La Comtesse *Jules* fut donc critiquée, louée, blâmée de sa réserve. Mais la Reine l'en estima davantage, & s'y attacha de plus en plus.

Comment parler de l'auguste ANTOINETTE? Comment se rappeler ses bienfaits, sans rappeler aussi sa beauté, son esprit, sa grace, & la bonté de son cœur? Des écrivains se serviront de leur esprit pour la peindre; leur stile brillant plaira

sans

sans doute davantage. Le lecteur doit s'attendre à ne trouver ici que l'éloquence du cœur, que des expressions simples & vraies, inspirées par un sentiment de reconnaissance, que rien ne peut détruire, & qui la suit au-delà du tombeau.

La nature avoit formé MARIE-ANTOINETTE pour être assise sur un trône. Une taille majestueuse, une beauté noble, une manière de porter sa tête, difficile à dépeindre, inspiroient le respect. Dans ces jours destinés à recevoir les hommages de sa Cour, on croyoit voir la Reine du Monde; ses traits, sans être réguliers, avoient de l'agrément; la blancheur de son teint les embellissoit & donnoit à son visage un éclat éblouissant. Les manières les plus séduisantes étoient jointes à tous ces charmes. J'ajouterai que personne n'a jamais su obliger comme cette Princesse. La grace la plus simple qu'elle accordait, doubloit de son prix, pénétoit l'ame de la plus vive reconnaissance, par toutes les recherches qu'elle savoit y ajouter.

La

La Reine voulant donc attacher près d'elle l'amie dont elle avoit fait choix, titre que son cœur lui a donné pendant quinze années, elle en chercha tous les moyens. Sa Majesté n'ignoroit pas que le Comte *Jules* ne jouissoit pas encore du quart de sa fortune, & qu'il avoit deux enfans ; elle savoit de plus, que la Cour est un séjour dispendieux. Elle se détermina donc, après en avoir conféré avec le Roi, de donner au Comte *Jules* la survivance de la charge de son Premier Ecuyer, le titulaire n'ayant point d'enfans.

A cette époque commencèrent l'envie & la jalousie. Je ne m'arrêterai point à répéter toutes les petites tracasseries, que cette première grace occasionna. Il me suffit de dire, que la Reine mit à cette affaire autant de bonté que de suite, Elle avoit été touchée de voir que la Comtesse *Jules*, bien loin de s'empresser à solliciter des graces pour elle, n'avoit été occupée que d'obtenir de son amitié & de la justice du Roi, une pension pour cette tante qu'elle aimoit, & qui lui avoit servi de mère. La Comtesse d'*Andlau* avoit peu de

de fortune: elle était veuve d'un Lieutenant-Général, dont les services distingués lui avoient mérité la promesse d'être fait Maréchal de France, à la première promotion; mais sa mort ayant prévenu l'exécution de cette promesse, le traitement ordinaire que l'on faisoit aux veuves des Lieutenans-Généraux, ne fut point accordé à la sienne: elle n'eut rien. Louis XVI & la Reine, d'après la demande de la jeune Comtesse, s'empressèrent de réparer cet oubli. La Comtesse *d'Andlau* eut une pension de six mille livres. Ce bienfait toucha plus vivement l'ame sensible de sa nièce, que toutes les faveurs personnelles qu'elle obtint par la suite.

L'amitié & la confiance de la Reine s'établissant de plus en plus, la Comtesse *Jules* fut plus recherchée, & mieux connue. On commença, malgré la jalousie, à rendre justice à ses qualités. Jusqu'à ce moment on n'avoit parlé que de sa beauté. Sa réserve, & son peu de coquetterie, avaient fait supposer que la nature ne s'étoit occupée que de former la plus agréable figure, qui eut paru depuis longtems. On vit alors qu'elle possé-

doit un jugement sain, un esprit pénétrant, beaucoup de raison, un calme imperturbable; toujours maîtresse d'elle-même, jamais dans aucun instant elle n'a dit un mot, une phrase, qu'elle ait pu se reprocher. Elle parloit peu dans le grand monde, causoit volontiers dans un très-petit cercle, s'énonçoit avec une éloquence claire & simple. Son ame étoit aussi pure, que son cœur étoit sensible. Ce caractère de douceur, qui repandoit tant de charmes dans la société, lui acquit des amis vrais. Une conduite sage & conséquente fut le seul bouclier qu'elle opposa à tous les traits de l'envie & de l'intrigue; qui furent bien longtems à pouvoir la frapper.

L'ambition n'ayant eu aucune part à ce haut degré de faveur où elle étoit parvenue, il lui fut bien aisé de s'y soutenir. La faveur n'est souvent fondée que sur des bases peu solides; on la doit à quelques agrémens extérieurs, à un peu de fausseté, à beaucoup d'intrigue. Un instant fait la fortune d'un favori, un autre instant la détruit. On ne doit donc pas appeller faveur, la position brillante, où la Comtesse *Jules* s'est trouvée placée;

placée; les sentimens de la Reine pour elle, étoient ceux de la plus tendre amitié. C'étoit par degrés qu'elle avoit acquis cette estime, cette confiance, qu'un éloignement forcé a suspendues, que la mort seule a pu détruire. Son caractère plein de franchise, n'a jamais craint de parler à son auguste amie le langage de la vérité; elle respectoit sa Souveraine; elle vouloit sa gloire; mais elle aimoit MARIE-ANTOINETTE, & désiroit son bonheur. Ces deux sentimens réunis dans son ame noble, fiere & pure, lui firent regarder avec mépris ces milliers de petites intrigues formées contre elle.

Lorsque des gens officieux venoient l'avertir de prendre garde à telles & telles personnes, que la Reine paroissoit distinguer, elle répondoit avec ce calme & cette douceur, qui ne la quittoient jamais: " J'estime trop la Reine pour la soupçonner
 " de vouloir s'éloigner d'une amie dont elle a fait
 " choix, & dont la tendresse & le dévouement lui
 " sont bien connus. Je ne crains point qu'on
 " m'enleve son cœur; mais si la Reine cessoit de
 " m'aimer, je pleurerois la perte de mon amie,

“ & n’emploierois aucun moyen pour conserver
 “ les bontés particulières de celle, qui ne seroit
 “ plus que ma Souveraine. Vous voyez, ajou-
 “ toit-elle, que les personnes dont vous me par-
 “ lez, peuvent être bien tranquilles ; je ne les gê-
 “ nerais ni dans leurs projets, ni dans leur marche.
 “ Ce pays, dont on dit tant de mal, ne m’a fait
 “ encore éprouver que le bonheur d’être utile ; &
 “ si pour bien des gens, c’est un plaisir de nuire,
 “ je ne leur envie point cette méprisable jouis-
 “ sance, & ne la partagerai jamais.”

Le Comte *Jules* avoit une fille de onze ans ; la
 Reine, avec sa grâce ordinaire, lui dit : “ Dans
 “ peu, sans doute, vous penserez à marier votre
 “ fille ; lorsque votre choix sera fait, songez
 “ que le Roi & moi nous nous chargeons du pré-
 “ sent de noces.”

Parmi ceux qui se présentèrent, le Comte *de*
Gramont fut choisi. Le Roi lui permit alors de
 prendre le titre de Duc *de Guiche*, & le fit Capi-
 taine des Gardes, en faveur de ce mariage. Leurs
 Majestés ne s’en tinrent pas là. Le Roi, qui com-
 men-

mençoit à s'attacher à cette famille autant que la Reine, approuva l'idée de cette Princesse, de donner au Comte *Jules* le titre de Duc-Héréditaire. " C'était, disoit la Reine, un moyen de prouver " au public l'estime qu'il leur avoit inspirée, & " celui d'assurer en partie le bonheur de ses en- " fans." Ce fut avec la manière séduisante qui n'appartenoit qu'à elle seule, que la Reine apprit au Comte *Jules* cette nouvelle grace.

On croira difficilement, qu'une grande Reine puisse s'occuper avec tant de recherches, de repandre de graces utiles & honorables, sans être sollicitée. Notre auguste Souveraine en est un exemple. Eclairée par l'amitié, elle n'attendoit pas les demandes de son amie, pour lui être utile ; elle connoissoit sa réserve, & la prévenoit toujours ; mais, dans ses dons, elle savoit allier la noblesse du Souverain qui donne, aux sentimens délicats de celui qui reçoit.

La Comtesse *Jules*, maintenant Duchesse de *Polignac*, passoit les deux tiers de sa vie avec la Reine, lorsqu'un événement imprévu la fixa tout-à-fait auprès de Sa Majesté.

Diffé-

Différentes circonstances ayant déterminé la Princesse de Roban-Guéménée, Gouvernante des Enfans de France, à quitter cette charge, la Reine vouloit la confier à l'amitié. La Duchesse, naturellement paresseuse, aimant le repos, la tranquillité, ne se trouvant bien que chez elle, entourée de ses amis, eut de la peine à se déterminer à prendre une place pénible, & qu'elle vouloit remplir avec la plus grande exactitude : mais la reconnoissance qu'elle devoit à la Reine, & son dévouement à tout ce qui pouvoit lui plaire, eurent bientôt succédé à ce petit mouvement d'égoïsme. Elle accepta.

Dès qu'elle se vit chargée du soin & de l'éducation des deux enfans précieux qui lui furent confiés, elle oublia, & cette douce paresse à laquelle elle aimoit à se livrer, & la délicatesse de sa santé ; elle s'abandonna entièrement à exercer ses nouveaux devoirs dans toute leur étendue. La santé foible du Dauphin, qui n'avoit alors qu'un an, les rendoit plus pénibles. La Duchesse ne passoit guère de nuits, sans être réveillée par l'inquiétude, ou par les cris du jeune Prince ;
elle

elle passa trois années, toujours dans la crainte de voir périr en lui le bonheur de la Reine, & l'espoir de la France. La naissance d'un second Prince modéra ses inquiétudes, en ajoutant à ses fatigues ; elles augmentèrent encore un an après, par la naissance d'une Princesse.

De ces quatre enfans de Louis XVI, tous nés avec une santé foible, il n'en reste que deux.

Augustes enfans, malheureux Princes, celle qui trouvoit tant de charmes à seconder près de vous les soins de votre illustre mère ; celle qui cherchoit à imprimer dans vos cœurs ce respect filial, à les enflammer de ces sentimens d'amour & de tendresse si bien dûs aux auteurs de vos jours ; qui ne négligeoit aucun moyen de former à l'héritier du trône, une santé forte, une ame noble, fiere & sensible ; cette femme qui vous apprenoit à conserver toute la dignité de votre rang, mais sans orgueil ; à vous occuper des malheureux, à vous en rapprocher, pour adoucir leur sort ; qui vous donnoit pour récompense de vos études, l'occasion de secourir
le

le pauvre ; qui cherchoit à vous inspirer le goût & l'amour de toutes les vertus ; cette femme enfin, l'amie de votre auguste mère, n'est plus. La calomnie, & vos malheurs l'ont fait descendre au tombeau ; c'est au milieu de sa carrière qu'elle vient d'être enlevée à sa malheureuse famille, dont elle faisoit le bonheur. Ah ! mon jeune & malheureux Roi ! & vous, Princesse infortunée, dont l'ame pure & sensible peut à peine soutenir ses maux, repandez des larmes au souvenir de celle qui vous a tant aimés ! Occupée jusqu'à son dernier moment d'objets si chers, de ce dépôt sacré que lui avoit confié l'amitié, elle espéroit encore que les barbares qui vous tiennent enchaînés, après avoir commis tant de forfaits, se laisseroient enfin toucher par les charmes de la jeunesse, & les graces de l'enfance ; qu'ils vous rendroient la liberté, que bientôt exilés de la France, elle pourroit jouir encore du bonheur de vous prodiguer tous ses soins : elle espéroit ne vous plus quitter jusqu'au moment heureux qui vous eut fait rentrer dans vos états, entourés de vos sujets fidèles

dèles. Vain espoir ! elle n'est plus, & les poignards régicides sont encore sur vos têtes !

Leurs Majestés, en nommant Gouvernante de leurs enfans la Duchesse *de Polignac*, avoient désiré qu'elle tint un état digne de cette grande charge, & digne de la Cour de France. Elles voulurent que tous les étrangers de distinction, & toute la Noblesse de la Cour fussent admis chez elle. La Reine désiroit aussi qu'il y eut des jours où la société, moins nombreuse, & choisie par elle, lui fit passer des momens plus doux & plus tranquilles. C'étoit alors qu'elle disoit, comme HENRI IV: *Je ne suis plus la Reine, je suis moi.* Quel mot dans la bouche d'une Souveraine !

La Reine venoit presque tous les jours dîner chez le Duc, tantôt avec ce petit nombre de personnes qu'elle daignoit appeller ses amis, tantôt avec toute la Cour. Leurs Majestés sentirent que les appointemens très-médiocres de la charge de Gouvernante, ne pouvoient être suffisans pour tenir un aussi grand état ; elles étoient trop justes pour mettre le Duc dans le cas de faire des

D

dettes,

dettes, ou de manger le bien de ses enfans. Le Roi ajouta donc une pension de quatre-vingt mille livres, sur les deux têtes ; & peu après il nomma le *Duc de Polignac*, Directeur des Postes & des Haras. Malgré l'animosité qui s'est manifestée contre tous les individus qui composent cette famille ; malgré le désir qu'on avoit de les trouver coupables, parce qu'ils étoient depuis longtems l'objet de l'envie, l'homme impartial ne peut que les juger favorablement, lorsqu'il approfondira leur conduite, qu'il verra l'ordre & l'économie qui ont régné dans les différentes administrations dont ils ont été chargés ; lorsqu'il saura que personne ne s'est plaint d'une injustice, & n'a réclamé contre eux, même depuis la Révolution : mais la calomnie, fille de l'envie, ne marche pas avec des preuves ; elle crée, compose, & débite à son gré ; elle séduit la multitude, & ne laisse aucun moyen de défense à celui que l'honnêteté de sa vie entière n'a pu garantir de ses traits.

La Duchesse *de Polignac*, occupée, à tous les momens, des soins qu'exigeoit sa place, ne négligeoit, & n'oublioit aucun des détails nécessaires

saires pour la bien remplir ; elle avoit établi le plus grand ordre, parmi les personnes attachées à l'éducation des jeunes Princes, & Princesses ; une sage économie ne nuisoit pas aux graces qu'ils étoient en droit d'attendre de leurs services, souvent très-pénibles. Comme elle joignoit à beaucoup de douceur, beaucoup de fermeté, & de justice, elle se faisoit obéir, aimer & respecter de tous ceux qui étoient sous ses ordres. Les jeunes Princes la craignoient & l'aimoient ; elle avoit pour eux un sentiment aussi tendre que profond, & fut vivement affectée, lorsqu'elle remit le *Dauphin* entre les mains du Gouverneur que le Roi lui avoit nommé. La santé de ce jeune Prince étoit alors assez bien rétablie, mais elle se déranger peu après ; il mourut âgé de neuf ans. Heureux de n'avoir ni vu, ni partagé les malheurs qui accablent son illustre famille, & ceux du Royaume sur lequel il devoit régner !

Depuis longtems la Duchesse de *Polignac*, menacée d'obstructions, avoit besoin d'un régime doux, & de beaucoup de tranquillité ; la vie

qu'elle menoit se trouvoit incompatible avec le rétablissement de sa santé, qui de jour en jour devenoit plus délicate. En 1787, les médecins lui ordonnèrent d'aller prendre les eaux de Bath. C'étoit un grand parti. Jamais Gouvernante des Enfans de France ne s'étoit éloignée pour deux mois ; il falloit donc ou donner sa démission, ou se refuser au rétablissement de sa santé ; & dans ce dernier cas, elle n'eut pas consenti à conserver une charge qu'elle ne pouvoit plus remplir avec certitude. Elle en parla donc à la Reine, & lui expliqua tous les motifs qui la déterminoient à la supplier de recevoir sa démission. Cette démarche étonna, attendrit la Reine. Elle écou-
toit son amie avec la plus grande attention, sans pouvoir lui répondre ; elle lui dit enfin : " Je ren-
" drai compte au Roi de tout ce que je viens d'en-
" tendre, & demain vous saurez le résultat de nos
" réflexions." Ce résultat fut, que Leurs Majestés ne vouloient point s'opposer au voyage indiqué par les médecins ; mais qu'elles désiroient vivement que la Duchesse n'abandonnât point leurs en-
fans ; qu'à son retour des eaux, elles s'occupe-
roient

roient de rendre sa place moins pénible. “ Vous
 “ ne devez, ajouta la Reine, ni ne pouvez vous sé-
 “ parer de moi; votre cœur s’y opposeroit, je l’es-
 “ père; d’ailleurs, ma tâche n’est point remplie;
 “ votre fils n’est pas marié, & vous en avez deux
 “ autres.” Peut-on se refuser à tant de marques de
 bonté & d’amitié? Dans la société particulière,
 l’auguste ANTOINETTE eut fait le charme de ses
 amis; ne devoit-on pas l’adorer lorsqu’au milieu
 des grandeurs, des richesses, de la puissance, assise
 sur un des plus beaux trônes de l’Europe, l’éclat
 qui l’environnoit ne lui ôtoit rien de sa sensibilité.
 C’étoit toujours avec une grace nouvelle, qu’elle
 cherchoit à deviner tout ce qui pouvoit plaire
 ou être utile à ceux qu’elle honoroit de ses
 bontés.

Ce ne fut qu’après une très-longue discussion,
 que Sa Majesté parvint à persuader à la Duchesse
 de Polignac, qu’elle pouvoit, sans manquer à ses
 devoirs, s’éloigner deux mois de ses enfans, pour
 s’occuper de sa propre santé, & revenir ensuite,
 continuer de veiller à leur éducation. Sa Majesté
 lui

lui ajouta, qu'elle voudroit dorénavant partager ces soins avec elle, afin de les lui alléger ; mais qu'elle ne consentiroit point à son éloignement total ; que Madame *de Polignac* ne pouvoit pas douter qu'un des points les plus essentiels à son bonheur, étoit de penser que rien ne pouvoit plus les séparer l'une de l'autre ; qu'elle seule lui avoit fait connoître & sentir le plaisir si doux d'avoir une amie.

“ Dans le rang que j'occupe, disoit-elle, il est si
 “ rare d'en trouver, & pourtant si utile, si heureux de donner sa confiance à un être estimable.
 “ Ne jugez pas, comme le vulgaire, du bonheur
 “ des Souverains, par l'éclat qui les environne :
 “ leur âme, souvent remplie d'amertume & de
 “ peine qu'il est nécessaire de cacher, sent le besoin de trouver un cœur qui les entende. Ne
 “ dois-je donc pas remercier le Ciel, de m'avoir
 “ donné une amie vraie, sensible, attachée à ma
 “ personne, & point à mon rang ? Ce bonheur est
 “ inappréciable, ne m'en privez pas.”

Madame *de Polignac* ne répondit à la Reine que par de nouvelles assurances, que sa vie entière lui étoit consacrée ; mais, que plus Sa Majesté lui

marque-

marqueroit de bonté, plus elle devoit chercher à obtenir l'estime publique, afin, que jamais rien ne put faire blâmer le choix de la Reine. Elle insista donc sur l'acceptation de sa démission, pendant l'absence qu'elle alloit faire ; & la fit remettre au Roi. Au moment de son départ, elle promit à la Reine de reprendre sa charge à son retour, & de la garder autant que sa santé lui permettroit d'en remplir les fonctions.

La Reine, satisfaite de cette réponse, laissa partir le Duc & la Duchesse pour l'Angleterre, où ils restèrent deux mois, dont ils passèrent six semaines à Bath. Pendant le peu de séjour qu'ils firent à Londres, ils reçurent mille marques d'intérêt & de considération. Tous les Anglais qui venoient en France, si bien reçus chez eux, s'empressèrent à leur tour de prouver leur reconnaissance. Mais tandis qu'ils en recevoient les témoignages les plus flatteurs, la mort de la jeune Princesse *Sophie* précipita leur départ ; l'Assemblée des Notables, qui avoit été cause du renvoi de *M. de Calonne*, le fut aussi de la nomination de
l'Archevêque

l'Archevêque *de Toulouse*, qui devint premier ministre, sans en avoir le titre.

Le Duc & la Duchesse arrivèrent à Versailles, au moment où il venoit de proposer un grand plan de réforme qui fut accepté; il portoit presque entièrement sur des gens de la Cour. Les places du Duc *de Polignac* furent supprimées les premières; & la Reine eut la bonté de dire alors, lorsqu'on lui parloit de l'effet que pouvoit produire un tel changement : “ Personne n'a droit
“ de se plaindre, puisque le Roi a commencée sa
“ réforme par un des hommes que nous aimons le
“ plus.”

Aussitôt de retour de la Duchesse, la Reine alla passer quelques jours dans ce lieu délicieux que l'art embellit, mais sans autre luxe que l'abondance & la recherche des plus agréables productions de la nature. Trianon offroit aux étrangers de toutes les contrées, même les plus éloignées, les arbres, les plantes, & les fleurs de leur patrie. Un hameau présentoit l'image des occupations douces

&

& utiles des habitans des campagnes. C'est dans ce séjour tranquille, consacré à l'amitié, que MARIÉ-ANTOINETTE venoit se reposer de la fatigue des grandeurs, & c'est là que son cœur fut douloureusement affecté d'apprendre chaque jour à tous ceux que Sa Majesté daignoit appeller ses amis, la suppression de leurs charges, ou des graces qu'ils tenoient de ses bontés. Tous se dévouèrent en silence, quoique intimément persuadés de l'inutilité, peut-être même du danger de leurs sacrifices. Heureux, si le Ministre n'eut pas encore porté plus loin ses manœuvres insidieuses !

Le nombre des mécontents s'accroissoit tous les jours ; déjà l'esprit de critique avoit gagné toutes les classes de la société. On disoit hautement son avis ; on louoit, on blâmoit avec la plus grande liberté, les opérations du Gouvernement. La Reine ne l'ignoroit pas ; toutes les méchancetés que le public se permettoit de débiter contre elle, lui étoient connues. Elle en étoit vivement touchée ; souvent elle venoit repandre des pleurs dans le

E

sein

sein de son amie. La Duchesse agitée des mêmes craintes, les renfermoit avec soin, montrait de la sécurité pour calmer les inquiétudes de la Reine ; elle soutenoit son courage, elle lui représentoit qu'avec de la sagesse, de la fermeté, & de la douceur, on pouvoit ramener les esprits les plus égarés.

Cependant, le trouble augmente ; les Etats-Généraux sont demandés, l'Archevêque renvoyé, M. Necker rappelé, & la Cour n'est pas plus tranquille. LOUIS XVI, qui ne désiroit que la paix, & le bonheur de ses peuples ; LOUIS XVI, qui d'après sa conscience pure, ne pouvoit penser qu'il y eut des hommes assez pervers pour le trahir, pour lui cacher des vérités utiles, & mettre à leur place des illusions séduisantes ; LOUIS XVI se laissa entraîner par la fausse vertu d'un homme hypocrite, bouffi d'orgueil, & dévoré d'ambition. L'âme sensible de ce vertueux Monarque, ne pouvoit résister à ces mots : *Le bonheur de vos peuples demande des sacrifices.* Cet infortuné Souverain n'a cessé d'en faire, sans obtenir le succès de ses vœux ;

œux; il épargna le sang de ses sujets, & le sien fut versé: il espéroit au moins que sa mort rendroit le calme à la France; cette pensée adoucit l'amertume de ses derniers momens. C'étoit encore une illusion! Ce Royaume jadis si beau, si florissant, n'est plus qu'un théâtre de sang & de crimes. Cette Nation si douce, est devenue l'horreur de toutes les autres, par l'excès & la recherche de ses cruautés. Bientôt il ne restera plus que le sol de la France, si la justice Divine ne fait sentir promptement son bras vengeur, aux scélérats qui la gouvernent.

Les Etats-Généraux s'étant assemblés à Versailles, on vit les différentes opinions se manifester, les partis se former. Celui du Ministre *Necker*, contre le Clergé & la Noblesse, étoit connu depuis longtems. Protestant, républicain, & banquier, il vouloit détruire la Religion, la Monarchie, & se conserver puissant & riche. Son amour-propre, & le peu de connoissance qu'il avoit des hommes qu'il vouloit gouverner, ont perdu le Royaume & lui-même.

La maison du Duc & de la Duchesse *de Polignac*, fut ouverte à tous les députés. La sagesse de leur conduite leur gagna l'estime de tous ceux dont les principes étoient purs ; mais leur attachement, leur fidélité, leur dévouement pour les Souverains qui les aimoient, ne fit qu'irriter, & leur perte fut jurée.

La Majesté Souveraine en impose longtems : ce n'est que par degrés qu'on parvient à l'attaquer ; il faut d'abord éloigner tous ceux dont l'âme incorruptible ne connoît que l'honneur. Quel en est le plus sûr moyen ? C'est de les rendre suspects. Un soupçon devient une preuve évidente aux yeux de la multitude. Tel a été le principe de conduite des chefs de la Révolution, & pour le propager, ils ont semé l'or à pleine main. Ils avoient à leur solde une foule de détracteurs & de libellistes, dont les calomnies injustes alimentoient la sotte crédulité des provinces.

Le "Palais-Royal" étoit devenu le rendez-vous des révolutionnaires de toutes les classes. Les motions des plus incendiaires y étoient le mieux

accueillies. On y mettoit à prix la tête de Mgr. Comte *d'Artois*, celle de M. le Prince de *Condé*, de sa famille ; & la Duchesse de *Polignac* n'étoit point oubliée dans cette honorable proscription. La police n'ayant pas sévi contre cette première audace, la licence ne connut plus de frein.

Le Marquis de *la Fayette*, vil courtisan de M. *Necker*, étoit parvenu à corrompre les soldats du régiment des Gardes-Françoises. Un peu d'éloquence, beaucoup d'argent, tels furent ses moyens. Dès-lors plus de subordination, plus de discipline : il ne restoit dans les différens postes, que des officiers désespérés de la défection de leurs soldats. Plusieurs pensèrent perdre la vie, en cherchant à les ramener à l'honneur. Cette troupe séduite s'étoit laissé facilement persuader de refuser obéissance à ses chefs, s'ils commandoient de marcher contre le Palais-Royal. Les factieux leur étoient représentés comme des citoyens, des frères, qui n'avoient d'autres vues, que de rendre le peuple heureux & libre, que
d'éclairer

d'éclairer leur Monarque sur les personnes qui l'entouroient, & nuisoient à ses bonnes intentions. Bientôt l'état de Paris devint si effrayant, que le Roi fut obligé de faire venir des troupes à Versailles. Le Maréchal *de Broglie* fut nommé pour les commander. On renvoya M. *Necker*, & son parti furieux ne connut plus de bornes.

Ce parti, composé d'ambitieux, de gens avides & de mécontents, étoit devenu très-nombreux; il s'étoit partagé les provinces, où l'argent & les calomnies lui procuroient tous les jours de nouveaux prosélites. Le renvoi de ce Ministre fut donc le signal du soulèvement de toute la France. Mais pour arriver à son but, il ne falloit pas démontrer des projets purement séditions. Le peuple n'étoit pas assez égaré; il aimoit & respectoit encore ses Souverains & sa Religion. On eut recours à la plus vile populace. On en soudoya un assez grand nombre pour effrayer la capitale. On força les prisons, on dégagea des fers les voleurs & les assassins, une terreur panique fut répandue dans Paris. Cette ville fit demander au Roi la permis-

permission de lever une milice bourgeoise, pour sa sûreté, dont le Marquis *de la Fayette* fut le chef. On assura le Roi que c'étoit le seul moyen de rétablir la paix. Il l'adopta : on le trompoit cruellement.

Cette garde bourgeoise, une fois établie, voulut donner la loi à son Souverain ; aidée par la populace qu'elle faisoit mouvoir à son gré, elle força les Invalides, prit vingt-six mille fusils, pour armer ses nouvelles cohortes, assiégea la Bastille, qui fut prise par trahison ; massacra le Gouverneur de cette forteresse, & le Prévôt des Marchands, pour avoir été soupçonné de n'être pas l'ami du peuple. Sous le spécieux prétexte que les troupes rassemblées à Versailles, inspiroient de l'inquiétude aux Parisiens, on en demanda le renvoi, & celui des Ministres *Bréteuil* & *la Vauguyon*. L'Assemblée se chargea d'exiger le retour de M. *Necker*. Le Roi fit encore ces grands sacrifices à l'espoir de voir renaître l'union & la paix : l'armée fut aussitôt licenciée, & la capitale envoya une députation à Versailles, pour supplier Sa Majesté de
venir

venir le lendemain à l'Hôtel-de-Ville, pour jouir du nouveau bonheur qu'il procuroit à son peuple, & recevoir les remerciemens qui lui étoient dûs. Cette adresse insolente, sous l'apparence du respect, fut acceptée. Le Roi promit d'aller à Paris.

Ce fut dans l'espace de quatre jours que se passèrent tous ces événemens douloureux & effrayans, & qui n'étoient que le prélude de plus grands attentats. Cependant la Reine étoit instruite de toutes les motions qu'on faisoit contre elle, & contre toutes les personnes qu'elle honoroit de ses bontés. Elles devinrent si inquiétantes, que Sa Majesté envoya chercher le Duc & la Duchesse *de Polignac*, le 16 Juillet, à huit heures du soir, & les pria instamment de partir dans la nuit même. Ils s'y refusèrent longtems. La Reine s'efforçoit inutilement de peindre à la Duchesse tous les dangers qui la menaçoient. Cette femme courageuse & sensible, ne voyoit que ceux de la Reine, & vouloit les partager. Sa Majesté ne sachant plus de quel moyen se servir pour la déterminer, &

frémissant .

frémissant de chaque instant qui suspendoit son départ, lui dit, en versant un torrent de larmes :

“ Le Roi va demain à Paris : si on lui deman-

“ doit....Je crains tout ; au nom de notre amitié,

“ partez : il est encore tems de vous soustraire

“ à la fureur de mes ennemis ; en vous attaquant,

“ c'est bien plus à moi qu'on en veut, qu'à vous-

“ même ; ne soyez pas la victime de votre atta-

“ chement, & de mon amitié.” Le Roi entra dans

cet instant, & la Reine lui dit : “ Venez, Mon-

“ sieur, m'aider à persuader à ces honnêtes gens,

“ à ces fidèles amis, qu'ils doivent nous quitter.”

Le Roi s'approchant du Duc & de la Duchesse, les

assura que ce conseil de la Reine étoit le seul à

suivre ; il ajouta : “ Mon cruel destin me force

“ d'éloigner de moi tous ceux que j'estime & que

“ j'aime : je viens d'ordonner au Comte d'*Artois*

“ de partir ; je vous donne le même ordre ; plai-

“ gnez-moi, mais ne perdez pas un seul mo-

“ ment ; emmenez votre famille ; comptez sur

“ moi dans tous les tems : je vous conserve vos

“ charges.”

F

Quel-

Quelques larmes échappèrent des yeux de ce bon Roi ; il serra la main de la Duchesse, & se retira pour laisser couler en liberté celles de son auguste épouse. Quel adieu pour cette Princesse infortunée ! Quel jour funeste ! Elle ordonnoit à des amis éprouvés depuis quinze ans, à des sujets fidèles, de s'éloigner ; & ne restoit entourée que d'espions & de traîtres, qui cherchoient à la conduire d'abyme en abyme.

A minuit, la Duchesse reçut ce petit mot de la Reine : “ Adieu, la plus tendre des amies ! que
 “ ce mot est affreux ! mais il est nécessaire !
 “ Adieu ! je n'ai que la force de vous embras-
 “ ser.”

Tandis que la Reine se livrait à ces cruelles réflexions, le Duc & la Duchesse *de Polignac*, leur fille & leur sœur, dans l'ombre de la nuit, cherchant les chemins les plus détournés, abandonnent le Palais de leurs Souverains, qui joignoient à cet auguste titre, ceux de bienfaiteurs & d'amis. Ils jettent en s'éloignant des regards douloureux sur cette triste enceinte ; ils oublient
 dans

dans cet instant tous les dangers qui les menacent, leur cœur est déchiré de l'affreuse pensée qu'ils ont laissé leurs Souverains entourés de leurs plus cruels ennemis ; l'obéissance paroît en ce moment à leurs yeux, un manque de fidélité & de dévouement. La Duchesse perdant ce calme qui lui étoit naturel, se trouble, se reproche d'avoir abandonné les augustes enfans, ce dépôt sacré, confié à l'amitié ; " il falloit plutôt mourir " à leurs pieds, disoit-elle, que d'obéir : que " m'importe la vie, si l'on peut me soupçonner " un instant d'avoir trahi mon devoir !" Puis laissant tomber ses regards sur son mari, sur sa fille, lisant dans leurs yeux le trouble & l'inquiétude qui régnoient dans leur âme, se rappelant ses autres enfans, dont les deux plus jeunes échappoient d'un autre côté à ses persécuteurs ; sa tendresse pour eux, l'horreur que le traitement cruel qui lui étoit réservé répandroît sur leur vie entière, lui rendirent moins amère sa soumission aux ordres de la Reine ; elle sentit plus vivement tout ce qu'elle lui devoit de reconnoissance.

Les trois jours & trois nuits que dura son voyage, se passèrent néanmoins dans une agitation difficile à décrire. Le regret d'être partie, la crainte d'être arrêtée, & sans doute massacrée, l'ignorance du sort de M. le Comte d'*Artois*, parti en même tems qu'elle, des inquiétudes vives & fondées sur le voyage du Roi à Paris, telles étoient les pensées qui ne laissoient aucun repos dans l'âme de la Duchesse & de sa famille.

Le Roi ayant donné au Duc de *Polignac* un passeport sous un nom étranger, il traversa toute la France, comme négociant de Bâle. Dans toutes les villes il trouva une garde bourgeoise déjà établie : il fut plus ou moins questionné, selon le bon ou mauvais esprit qui régnoit dans la province ; mais partout, il vit la haine se manifester de telle manière contre la Noblesse, qu'il lui parut nécessaire de ne pas perdre un moment pour sauver ce qu'il avoit de plus cher. Il résolut de ne plus s'arrêter, de ne prendre aucun repos, & même à peine de la nourriture, qu'il ne fut hors des frontières ; ce qui n'arriva que le troisième jour à midi,

Arrivés

Arrivés enfin à la borne qui sépare la France de la Suisse, avec quelle joie ils s'embrassèrent ! ils échappoient tous quatre à la mort infâme réservée aux seuls criminels. Ils pouvoient se regarder avec tranquillité, ils ne craignoient pas de se voir arrachés des bras les uns des autres. Ces momens eussent été bien doux, si des souvenirs cruels ne les avoient empoisonnés ; mais la position présente du Roi, de la Reine, de M. le Comte d'*Artois*, celle du fils aîné du Duc de *Polignac*, qui étoit resté avec son régiment près de Versailles ; toutes ces cruelles idées firent succéder des larmes amères à celles qui, peu de momens avant, leur avoient paru bien douces.

Ils s'arrêtèrent à Porentru, pour se reposer d'un voyage aussi fatigant ; ils y couchèrent, & le lendemain ils continuèrent leur route. En arrivant à Bâle, ils apprirent que M. *Necker* les y avoit précédés d'un jour. La Duchesse persuadée qu'il savoit son rappel, & qu'il retournoit à Versailles, se hâta d'écrire à la Reine, selon les ordres de Sa Majesté, pour lui apprendre son heureuse sortie. Elle envoya la lettre au Baron de
Staël,

Staël, en le priant de la remettre lui-même à la Reine, aussitôt qu'il seroit arrivé, ne doutant pas qu'il n'accompagnât son beau-père. Le Baron vint aussitôt lui demander de la part de M. *Necker*, la permission de la voir, afin qu'elle eut la bonté de lui expliquer une énigme qu'il ne pouvoit comprendre. Elle ne se refusa point à cette extraordinaire demande, & reçut M. *Necker* ; elle lui apprit son rappel, qu'il ignoroit, ou feignoit d'ignorer. Car s'il n'en avoit pas la certitude, au moins étoit-il bien sûr, que d'après les mesures qu'il avoit prises, cet événement ne devoit pas tarder. Elle lui parla de toutes les horreurs qui s'étoient déjà commises ; lui apprit le départ de M. le Comte *d'Artois*, de ses enfans, de M. le Prince *de Condé*.

Cette conversation fut très-longue ; elle n'oublia pas d'ajouter à ces tristes nouvelles, tout ce qu'elle avoit pu voir & apprendre dans sa course rapide, le trouble qui régnoit dans les provinces, surtout en Franche-Comté, où l'on brûloit tous les châteaux. Le citoyen de Geneve, paroissant s'affliger au récit des maux de
la

la France, dont il étoit le principal auteur, feignit de vouloir prendre des avis sur la position présente; pouvoit-il rentrer au Ministère? avoit-il les moyens d'arrêter cette effervescence dangereuse? ne seroit-il pas gêné dans ses opérations? Il vouloit sans doute, par toutes ces questions insidieuses, savoir de la Duchesse, quels étoient les sentimens de la Reine à son égard: mais il avoit à faire à une personne aussi sage que prudente; ses réponses mesurées ne purent l'éclairer que sur les faits.. Il termina cet entretien, en l'assurant de tout l'intérêt qu'il prenoit à son sort; il ajouta même que, s'il retournoit en France, il espéroit l'y revoir bientôt; qu'il étoit impossible qu'on ne lui rendît pas toute la justice qu'elle méritoit.

Malgré l'apparente indécision de M. *Necker*, la Duchesse donna ses lettres au Baron *de Staël*. Le courier qui apportoit la lettre du Roi, arriva le lendemain, en même tems que la femme & la fille du ministre rappelé. Il y eut entre eux un long combat, pour déterminer l'acceptation ou le refus. Ce n'est pas qu'ils ne fussent tous bien d'accord; mais il falloit nécessairement faire va-

loir

loir cette soumission aux yeux du public. La Baronne *de Staël* se jeta donc aux pieds de son père, employa son esprit, ses prières, & ses larmes, pour l'attendrir sur le sort de la France; lui seul pouvoit rendre à ce beau Royaume la paix & le bonheur; lui seul en avoit les moyens; lui seul sauroit les employer, & chaque minute qui retardoit son retour, le rendoit coupable envers l'humanité. M. *Necker*, ne trouvant rien à opposer à l'éloquence véhémence de sa fille, céda & partit. Mais ce grand philosophe, dans tout le cours de sa vie, n'avoit pas sans doute eu le tems d'étudier les hommes; il ignoroit que la faveur publique, surtout parmi ce qu'il appelle des hommes libres, est un sentiment éphémère, aussi peu durable que la vie de ces papillons du printems, qui nés le matin d'un beau jour, sont détruits le soir par un orage. Il en fit la triste expérience; six mois suffirent pour le convaincre de cette vérité: son crédit s'affoiblissant de jour en jour, il se vit contraint d'abandonner le sublime projet de gouverner la France, après en avoir commencé la destruction. Quel chemin pour arriver au pouvoir suprême !

prême ! Mais revenons au Baron *de Staël*, chargé des lettres de la Duchesse *de Polignac*.

A son arrivée à Versailles, il les avoit remises avec exactitude à la Reine. Sa Majesté lui avoit fait mille questions remplies d'intérêt ; mais comment répondre ? Déjà toutes les lettres étoient ouvertes à l'Hôtel-de-Ville de Paris ; il fallut attendre qu'un moyen sûr le lui permit.

Peu de jours avant l'arrivée de M. *Necker*, on avoit massacré l'Intendant de Paris & son beau-père. La populace soudoyée les avoit accusés de trahison envers le peuple, & de sa propre autorité, elle les avoit arrêtés, condamnés, exécutés. Ces affreuses nouvelles arrivées à Bâle, persuadèrent enfin à la Duchesse qu'elle n'avoit aucun reproche à se faire d'avoir suivi les ordres de Leurs Majestés. Elle apprit en même tems, que ses deux plus jeunes enfans étoient arrivés heureusement à Bruxelles, & M. le Comte *d'Artois* à Namur. La certitude qu'une partie des personnes qui lui étoient chères avoient échappé, comme elle, aux dangers qui les menaçoient, remit un peu de

G

calme

calme dans son âme ; mais bientôt la lecture de quelques écrits infâmes qui se répandoient contre elle, y porta un nouveau trouble : elle en reçut même une impression si forte, qu'il est impossible de ne pas les regarder comme une des causes de sa mort prématurée. Ses amis ne parvinrent jamais à lui persuader, que des productions sorties de la plume des plus vils écrivains, en cherchant à déchirer sa réputation & son honneur, n'attaquoient ni l'un ni l'autre ; que les expressions basses, & les accusations absurdes dont ils étoient remplis, ne pouvoient produire aucun effet sur l'homme de bon sens. La justesse de ces réflexions ne frappoit point son esprit ; son cœur restoit profondément affecté d'un sentiment douloureux, en pensant que son nom & celui de toute sa famille alloient devenir l'objet de la haine universelle ; que l'auguste ANTOINETTE, sa bienfaitrice & son amie, seroit blâmée d'avoir placé toute sa confiance dans une personne qui en paroisoit si peu digne aux yeux de toute l'Europe : elle ne doutoit pas qu'on ne l'accusât d'avoir entraîné cette grande Princesse au bord de l'abyme où elle se trouvoit.

La

La pureté de sa conscience, la certitude de n'avoir jamais donné à la Reine aucun conseil qui n'eût pour but sa gloire ou son bonheur, ne pouvoient adoucir l'amertume dont son âme étoit pénétrée : elle ne se reprochoit aucunes démarches ; elles avoient toutes été dictées par un sentiment noble. Elle ne s'étoit jamais servi de l'amitié & de la confiance qu'elle avoit inspirées à ses Souverains, que pour être utile à ceux qui, ne les approchant pas de si près, trouvoient souvent de la difficulté à faire connoître la position fâcheuse de leur fortune ; à ceux qui, par des intrigues de Cour, avoient été présentés à Leurs Majestés sous un jour défavorable. Chercher à détruire les préventions injustes, est l'emploi le plus doux de l'amie d'une Souveraine ; telle a été l'occupation de la Duchesse *de Polignac* pendant quinze années. Ce retour sur elle-même auroit dû la fortifier contre une calomnie-inventée par les âmes les plus basses. Malheureusement, son expérience lui avoit appris, qu'une satire plaît bien plus qu'un éloge ; aussi toutes les consolations que ses amis cherchèrent à lui donner,

adoucirent, mais ne purent guérir la plaie de son cœur.

Pendant le séjour qu'elle fit à Berne, elle passa quelques momens bien doux ; tous ses enfans vinrent la joindre, quelques-uns de ses amis, & M. le Comte d'Artois. Mais plusieurs lettres du Roi & de la Reine, qu'elle reçut alors, lui firent verser bien des larmes. Dans une de ces lettres, la Reine lui mande : “ Ma santé se soutient en-
 “ core ; mais mon âme est accablée de peines, de
 “ chagrins, & d'inquiétudes ; tous les jours j'ap-
 “ prends de nouveaux malheurs ; un des plus
 “ grands pour moi, est d'être séparée de tous mes
 “ amis ; je ne rencontre plus des cœurs qui m'en-
 “ tendent.” Dans un autre, Sa Majesté s'exprime de cette manière : “ Toutes vos lettres à M.
 “ de **** me font grand plaisir ; je vois au
 “ moins de votre écriture ; je lis que vous m'ai-
 “ mez, cela me fait du bien ; soyez tranquille,
 “ l'adversité n'a pas diminué ma force & mon
 “ courage, & ma donné plus de prudence.” Elle reçut aussi plusieurs lettres du Roi, remplies
 de

de bonté, d'intérêt, & surtout d'espérance de la revoir.

Le séjour de la Duchesse en Suisse, ne fut que de deux mois. Le Duc désira de l'éloigner encore plus de ses persécuteurs ; il espéroit que de nouveaux objets, un climat différent, une distraction forcée soutiendroient sa santé, & l'empêcheroient de succomber à ses peines. Il choisit l'Italie, comme le pays le plus curieux à connoître, & le plus fait pour distraire, par la variété des objets intéressans qu'on y rencontre à chaque pas : ils partirent de Berne à la fin de Septembre, & s'arrêtèrent huit jours à Turin ; ils les passèrent avec M. le Comte d'Artois. Ce Prince, bien digne d'avoir des amis, fut enchanté de se retrouver au milieu de cette famille, qu'il aimoit depuis quinze années ; mais, le destin cruel alloit empoisonner de nouveau les momens, que la fidèle amitié venoit de rendre si doux. Bientôt ils apprirent le fatal événement du cinq Octobre : ils répandirent des larmes amères sur le sort des infortunés Souverains de la France. Celui de la Reine surtout, déchiroit

déchiroit l'âme de la trop sensible Duchesse : elle craignoit alors bien plus pour cette Princesse, que pour le Roi : elle connoissoit la haine profonde que lui portoient tous les chefs de la Révolution. Ces tristes & douloureuses pensées ne la quittèrent plus, & toutes les beautés de l'Italie ne purent l'en distraire. En arrivant à Rome, elle pensa succomber à tant de chagrins ; mais son heure n'étoit pas encore venue, & la somme de ses malheurs n'étoit pas à son comble.

Elle fut reçue à Rome, comme elle méritoit de l'être, avec égard & considération. L'esprit juste & pénétrant du Cardinal de *Bernis*, Ambassadeur de France, ne fut pas longtems à découvrir toutes les qualités de cette femme intéressante. Sa raison l'étonnoit, autant que la simplicité de ses manières le charmoit ; son courage & ses malheurs la lui avoient rendu chère. Comme elle, il avoit été calomnié, avoit soutenu l'adversité avec courage, & la prévoyoit encore avec tranquillité. Le suffrage d'un tel homme, est le plus digne éloge des qualités de la Duchesse.

Aussi

Aussi lui conserva-t-elle jusqu'au dernier moment, le sentiment de la plus tendre reconnoissance.

Pendant son séjour à Rome, elle reçut deux lettres de la Reine, & ce furent les dernières. Elle disoit : “ J’ai pleuré d’attendrissement, en lisant
 “ vos lettres : vous parlez de mon courage : il
 “ en faut bien moins pour soutenir les momens
 “ affreux, où je me suis trouvée, que pour supporter
 “ journallement notre position, ses peines
 “ à soi, celles de ses amis, & celles de tous ceux
 “ qui nous entourent. C’est un poids trop fort à
 “ supporter, & si mon cœur ne tenoit par des
 “ liens aussi forts à mon mari, mes enfans, mes
 “ amis, je désirerois de succomber : mais vous
 “ autres me soutenez : je dois encore ce sentimens
 “ à votre amitié. Mais moi je vous porte à tout
 “ malheur, & vos peines sont pour moi, & par
 “ moi.” Sa Majesté ajoute : “ Je suis bien aise
 “ de savoir que M. de *Guiche* vous a rejoint ;
 “ c’est un gendre digne de vous, & de votre mari,
 “ par son attachement pour nous, & sa loyauté.”
 Dans une autre, & ce fut la dernière qui parvint à
 la

la Duchesse, la Reine lui mandoit ; “ J’espère
 “ que votre mari aura reçu ma réponse ; je me
 “ plaisois à l’écrire, puisqu’au moins je pouvois
 “ vous parler un moment à tous deux, de mes sen-
 “ timens. Le mariage d’*Armand* * me fait grand
 “ plaisir. Mon mari sachant que je vous écris,
 “ me charge de vous dire bien des choses. J’ai
 “ été bien malheureuse par la perte que je viens
 “ de faire de mon frère† ; mais la force & le cou-
 “ rage qu’il a mis dans ses derniers momens,
 “ m’assurent qu’il est mort digne de moi.” A
 la fin de cette lettre, il y avait ; “ J’ai vu les en-
 “ fans de votre fille.‡ Comment ne m’en oc-
 “ cuperois-je pas ? ne sont-ils pas à moi aussi ?
 “ n’est-elle pas ma fille d’adoption ?” Qui pourra
 lire sans attendrissement, ces expressions tou-
 chantes ! Amie tendre, & toujours Reine, l’au-
 guste ANTOINETTE a conservé jusqu’au dernier

* Comte de Polignac, fils aîné du Duc de ce nom.

† L’Empereur JOSEPH II.

‡ Madame la Duchesse de Guiche.

moment la sensibilité de son cœur, la noblesse de son ame, la fierté de son rang. Douleurseuse pensée ! elle n'est plus, & sa mort n'est pas encore vengée !

Le Duc *de Polignac* fut obligé de quitter Rome pour le mariage de son fils. Les parens de Mlle. *de Nivenheim*, ayant désiré qu'il se fit à Venise, la Duchesse ne put se séparer du Cardinal *de Bernis*, sans un regret sincère : mais elle ne pouvoit retarder son départ ; elle alloit assurer le bonheur de son fils. La République de Venise la reçut avec l'obligeance qui caractérise la Nation Vénitienne, & l'intérêt que le personnel de la Duchesse & ses malheurs devaient inspirer. Elle passa l'été de 1790 dans une campagne auprès de Venise, où le mariage de son fils fut conclu. Elle y reçut plusieurs lettres du Roi ; la Reine n'osoit plus écrire, elle étoit trop surveillée. Ces lettres étoient toutes remplies d'intérêt pour elle, & pour toute sa famille ; il y regnoit une simplicité de style & d'expressions, qui les rendoit aussi touchantes, qu'intéressantes. En parlant de la Reine,

H

il

il écrivoit ; “ Votre amie est malheureuse, & bien
 “ mal jugée, mais je me flatte qu’un jour on lui
 “ rendra justice. Cependant les méchans sont
 “ bien actifs; on les croit plus que les bons ;
 “ vous en êtes bien une preuve.” Dans une autre,
 il disoit : “ Je sais que vous avez été bien reçue à
 “ Rome, j’en estime plus les Romains ; si tout le
 “ monde pensoit comme moi, vous seriez accueil-
 “ lie partout.” Il parloit ensuite de toute la fa-
 mille de la Duchesse, & de son intérêt pour eux
 tous. Il terminoit en disant : “ Depuis dix-huit
 “ mois il n’y a ici que des choses bien tristes
 “ à voir & à entendre; on ne prend pas d’humeur;
 “ mais on est peiné, attristé, d’être contrarié par-
 “ tout, & souvent mal jugé.” Il pensoit avec
 plaisir au moment qui le réuniroit à ceux, qu’il
 daignoit appeller *ses anciens amis*. Quelque-
 fois se livrant à la mélancolie, il disoit : “ Ma
 “ lettre sera bien courte aujourd’hui ; mon âme
 “ est triste, & je ne veux pas affliger la vôtre,
 “ elle n’est déjà que trop affectée. Que votre
 “ courage vous soutienne ; ménagez votre santé
 “ pour soigner celle de vos amis dans des tems
 “ plus

“ plus heureux. Je songe bien souvent à vous
 “ tous.”

Après un voyage que Leurs Majestés avoient fait à St. Cloud, le Roi mandoit : “ J’arrive de la
 “ campagne; l’air nous a fait du bien, mais que
 “ ce séjour nous a paru changé. Le sallon du
 “ déjeûné, qu’il étoit triste ! aucun de vous n’y
 “ étoit. Je ne perds pas l’espoir de nous y re-
 “ trouver. Dans quel tems ? je l’ignore. Que de
 “ choses nous aurons à nous dire ! La santé de
 “ votre amie se soutient, malgré toutes les peines
 “ qui l’accablent. Adieu, Madame la Duchesse,
 “ parlez de moi à votre mari, & à tout ce qui
 “ vous entoure, & dites vous bien que je ne serai
 “ heureux, que le jour où je me retrouverai avec
 “ mes anciens amis.”

Une telle correspondance adoucissoit les peines de la Duchesse ; malheureusement les événemens qui suivirent, en arrêterent le cours.

Dans l’hiver de 1791, M. le Comte *d’Artois* vint passer un mois à Venise : l’incognito qu’il

voulut garder, ne rendit son arrivée & son séjour en cette ville, que plus intéressant. Les hommages qu'on lui rendoit, sembloient être ceux du cœur ; il y regnoit un empressement mêlé de ce respect dû à son rang. On cherchoit à le distraire de ses malheurs, en lui présentant une nation douce, obligeante, hospitalière ; & pour un moment il se crut dans sa patrie, au milieu de ce peuple jadis adorateur de ses Souverains. A cette illusion courte & flatteuse, succéda le sentiment de la plus vive reconnoissance : il quitta la République, enchanté de l'accueil qu'il y avoit reçu, & se sépara de la Duchesse *de Polignac* avec le regret qu'on éprouve de s'éloigner d'une amie. Mais il partoît sous des auspices heureux : il venoit de quitter l'Empereur LÉOPOLD ; l'espoir étoit rentré dans son cœur, il le fit passer dans l'âme de la Duchesse & de sa famille. Le départ de cet aimable Prince leur devint moins douloureux ; ils voyoient tous en lui le Dieu tutélaire de la France, & pleins de confiance, ils eussent plutôt cherché à presser son départ, qu'à l'arrêter : mais l'âme sensible & courageuse de ce Prince devoit

voit être encore longtems éprouvée, & déchirée par les plus cruels malheurs : en arrivant à Coblentz, il apprend la fuite & l'arrestation du Roi, & son retour à Paris.

LOUIS XVI ayant employé tous les moyens, fait tous les sacrifices qu'un Souverain peut faire, afin de ramener un peuple qui s'égaroit de plus en plus, & voyant augmenter tous les jours les dangers qui menaçoient sa vie, & celle de sa famille, se détermina à fuir d'une ville où regnoit le plus affreux désordre, qu'il n'étoit plus en son pouvoir d'arrêter. Il comptoit sur la fidélité de quelques régiments qui résistaient à la corruption générale ; & il n'ignoroit pas qu'un grand nombre de ses sujets fidèles n'attendoient que ses ordres, pour se ranger autour de lui. Il partit avec la Reine, ses enfans, & la Princesse ELISABETH sa sœur, dont la vertu & la piété adoucissoient ses peines & soutenoient son courage ; mais la Providence avoit ordonné autrement du sort de cette auguste famille. Ce vertueux, & trop infortuné Monarque fut trahi, arrêté, & ramené
dans

dans cette ville, de tout tems rebelle à ses maîtres. Les Parisiens, car je les sépare des François, sourirent à la vue de leur Souverain, ramené comme un criminel au milieu d'eux ; ils avoient déjà oublié ce respect dû au rang suprême ; cet antique amour des François pour leur Roi, étoit éteint dans leurs cœurs. Ils le virent avec joie rentrer sous le joug des scélérats, qui brisoient & son sceptre, & sa couronne : cet événement cruel fut bientôt répandu dans toute l'Europe ; mais avec différentes circonstances : la fuite de MONSIEUR & de MADAME, plus heureuse que celle du Roi, causa la variété des nouvelles ; plusieurs lettres annonçoient l'arrivée du Roi à la frontière.

La Duchesse *de Polignac*, alors à Vicence, passa trois jours dans les plus vives inquiétudes, & ne se livra pas un seul instant à l'espérance. Elle apprit bientôt tous les détails de ce funeste voyage, par un courier qui les apporta à l'Empereur LÉOPOLD, alors à Padoue. Sa douleur fut profonde, & ses espérances pour le salut de ses Souverains, bien légères.

Cepen-

Cependant le Duc *de Polignac*, honoré de la confiance de M. le Comte *d'Artois*, & chargé de sa correspondance avec Sa Majesté l'Empereur, partit pour Vienne, où sa famille le suivit. Mais qui peut lire dans les décrets éternels? qui auroit pu prévoir que la Duchesse *de Polignac*, obligée de fuir sa patrie, seroit par un enchaînement de circonstances conduite dans cette capitale de l'Empire, où regne depuis tant de siècles l'illustre famille de MARIE-ANTOINETTE, & que ce seroit dans cette ville, qui fut le berceau de l'infortunée Reine de France, que sa sujette & son amie viendroit terminer sa douloureuse carrière !

Dans les différens pays que la Duchesse *de Polignac* avoit parcourus, la simplicité de sa conduite, la sagesse de ses discours, lui avoient acquis des amis. Avant de la connoître, on étoit curieux de la voir ; & bientôt cet esprit de curiosité faisoit place aux sentimens du plus tendre intérêt. L'union intime, qui regnoit entre elle & sa famille, la rendit estimable à tous les yeux, & détruisit

truisit facilement l'idée, que tous les écrits calomnieux avoient pu donner d'elle. Elle laissa des amis à Rome, à Venise : elle eut le bonheur d'en retrouver à Vienne, qui n'ont cessé de lui marquer amitié, estime, & considération, & qui pour lui prouver même au-delà du tombeau, combien elle leur étoit devenue chère, viennent chaque jour partager la juste douleur de sa famille malheureuse; ne s'occupant que de trouver les moyens de calmer, d'adoucir l'amertume de leur sort. Il est donc encore des âmes honnêtes, & des cœurs sensibles! O vous, qui daignez honorer la mémoire de cette infortunée, par vos regrets, & par vos larmes; vous, dont les noms sont à jamais gravés dans nos cœurs, recevez ici l'hommage d'une reconnoissance aussi douce que profonde, & que rien ne pourra jamais éteindre!

Peu de tems après l'arrivée de la Duchesse à Vienne, les François rebelles déclarèrent la guerre à l'Empereur LÉOPOLD. La coalition de l'Empereur avec le Roi de Prusse, les brillantes armées qu'ils mirent sur pié, cette Noblesse François qui
 avoit

qui avoit abandonné aux poignards de ses ennemis ce qu'elle avoit de plus cher, pour se réunir aux drapeaux des Princes, & voler au secours de son Roi, tout annonçoit une campagne glorieuse. L'espoir renaissoit, les cœurs se livroient à la joie: on voyoit déjà la France & nos Souverains délivrés de leurs tyrans cruels. L'armée des Princes formoit le spectacle le plus touchant. De vieux guerriers blanchis sous les armes, accoutumés à commander, maintenant simples soldats, oublièrent leur âge & leurs infirmités: l'amour de leur Roi avoit ranimé leurs forces premières. Rien ne rallentissoit leur ardeur; mais bientôt la funeste journée du 10 Août répand le deuil dans cette brave armée. Une douleur profonde succède à ces momens d'ivresse, & le désir de la vengeance en devient plus pressant.

Tant de valeur, d'amour, & de courage n'a pu être couronné du succès. Les armées étrangères se retirèrent de France; la Noblesse fut obligée de se séparer, & le sort de notre infortuné Monarque n'en devint que plus effrayant. C'est alors

I

que

que la *Duchesse de Polignac* perdit tout espoir. La vie de ses Souverains lui parut courir le plus grand danger ; c'est alors que cette pensée douloureuse, se joignant à tous ses autres chagrins, sa santé se déranger visiblement. Profondément affectée de la mort de la Comtesse d'*Andlau* sa tante, elle ne cessoit de la pleurer. Depuis six mois, une tristesse profonde, des douleurs aiguës, sans maladie déterminée, la faisoient dépérir chaque jour. La fin cruelle du Monarque le plus vertueux augmenta sa mélancolie. Dans les instans où ses douleurs étoient moins vives, la tristesse de ses regards, qui se portoient tour-à-tour sur tous les objets chers à son cœur, annonçoient le trouble & l'agitation de son âme, effrayée de ses maux. Elle craignoit d'y succomber, elle regrettoit de quitter un époux, des enfans, des amis qui la rendoient heureuse ; son âme étoit troublée par l'effrayante idée de leur avenir incertain ; elle laissoit le *Duc de Polignac* chargé de l'existence d'une famille nombreuse ; elle n'ignoroit pas que ses ressources ne pouvoient longtems suffire au soutien d'un père, & de beaucoup d'enfans. Elle

le

le voyoit donc menacé du sort le plus cruel, & privé d'une compagne chérie, qui adoucissoit tous ses malheurs, & soutenoit son courage. Cette pensée la retint à la vie, comme le bien le plus désirable ; mais bientôt se rappelant toutes les peines, qui depuis quatre années ne cessoient de déchirer son cœur, tremblante sur les jours de la Reine, frémissant à chaque instant d'apprendre que le fer régicide en avoit tranché le cours, cet horrible tableau toujours présent à ses yeux, ne lui faisoit plus envisager la mort avec autant d'horreur.

Le Duc de Polignac, qui voyoit augmenter sensiblement ses maux & sa foiblesse, voulut lui cacher que l'attentat horrible, dont l'idée la faisoit frémir chaque jour, étoit consommée. Il lui dit seulement que la Reine avoit succombé à ses peines ; il ajouta même, qu'il regardoit cet événement comme heureux, puisqu'il délivroit cette infortunée Princesse, des mains de ces monstres sanguinaires, qui ne l'eussent pas respectée. La

Duchesse parut persuadée; mais depuis cette époque douloureuse, tout espoir de la rappeler à vie, fut détruit.

L'Etre Suprême a veillé sur ses derniers instans : sa bonté lui a sauvé toute l'horreur d'une séparation déchirante, en lui enlevant par degrés le sentiment de ses douleurs, le souvenir de ses chagrins, la connoissance de son état. Le calme de son âme douce & pure régnoit encore sur son visage, que déjà plongée dans la nuit éternelle, elle avoit sans doute rejoint nos augustes, & trop malheureux Souverains.

O souvenir déchirant ! j'ai tout perdu ! mon Roi, mon auguste bienfaitrice, & ma plus tendre amie ! tous trois victimes infortunées des crimes de ma patrie. Quelle source intarissable de larmes, & de larmes amères ! Mon âme accablée ne peut plus soutenir le poids immense de ses malheurs. Les regrets les plus vifs, l'inquiétude la plus cruelle empoisonne mes jours ! Je frémis sur le sort de l'auguste ELIZABETH, de cette

Princesse,

Princesse, à qui ma vie entière étoit consacrée.*
 Sa sublime vertu en impose encore aux assassins;
 mais qui peut espérer un long respect de ceux
 qui ne cessent de détruire ou de profaner tout
 ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes!
 Si ma douleur profonde peut recevoir quelqu'a-
 doucissement, ce n'est qu'en publiant hautement
 les bienfaits de mes Souverains. Je trouve un
 charme inexprimable à rappeler la bonté, la sen-
 sibilité de leurs âmes. Je me plais à faire con-
 noître les vertus & la conduite de celle, que la
 fille de MARIE-THERESE n'a cessé d'aimer, qu'en
 cessant de vivre.

Ah ! si par cet écrit, j'ai pu détruire la calom-
 nie, si j'obtiens pour la mémoire de mon infor-
 tunée sœur l'estime, ce sentiment si cher aux
 âmes pures, qu'on a cherché à lui ravir ; si les
 cœurs sensibles s'attendrissent sur ses malheurs, &
 donnent quelques larmes à son sort, ma douleur

* La Comtesse *Diane de Polignac* étoit Première Dame
 d'Honneur de Madame ELIZABETH.



donnent quelques lauriers à son sort, ma douleur
craint sensible à attendrissement sur ses ordres, &c.
toutes priées, qu'on a cherché à l'attirer; si les
traces sont l'estime, ce sentiment si cher aux
nôtres, si l'oublier pour la mémoire de mon père.

* La Comtesse D. de P. est décédée le 10 Mars 1881.